

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2017

Président : D'AMECOURT Yves
Secrétaire : GUERIN Eric

Présents :

Madame Christelle ANTUNES, Madame Carole DELADERRIERE, Monsieur Jean-Jacques CHATELIER, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Alain LEVEAU, Monsieur Marcel ALONSO, Monsieur Daniel BARBE, Madame Christelle COUNILH, Monsieur Florent MAYET, Monsieur Eric GUERIN, Madame Caline ALAMY, Madame Christiane FOUILHAC, Monsieur Philippe BRY, Monsieur Daniel DUPRAT, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Monique ANDRON, Monsieur Yannick JOUSSEAUME, Madame Valérie HATRON, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josie BESSE/CASTANT, Monsieur Vincent LAFAYE, Madame Josette MUGRON, Monsieur Bernard RAFFIN, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Michel BRUN, Madame Jeanne RAYNE, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Monsieur Alain DIDIER, Monsieur Didier ABELA, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Serge DURU, Monsieur Bernard REBILLOU, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Rémi VILLENEUVE, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Paul POUJON, Madame Martine LOPEZ, Monsieur Philippe ACKER, Madame Maryse CHEYROU, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Madame Sandrine COMBEFREYROUX, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Luc HERAULT, Monsieur Benoît PUAUD, Monsieur Michel DULON, Madame Danièle FOSTIER, Madame Mireille AVENTIN, Madame Marie-Claude CONSTANTIN, Madame Anne-Christine LASCROUX, Monsieur Frédéric MAULUN, Monsieur Richard PEZAT, Monsieur Christian SALVADOR

Absents : Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Monsieur Daniel AUBERT, Monsieur Alain COURGEAU

Réprésentés : Madame Stéphanie DUBERGA par Monsieur Benoît PUAUD, Madame Karine LUMEAU par Monsieur Luc HERAULT, Monsieur Christophe MIQUEU par Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Frédéric DEJEAN par Monsieur Christian SALVADOR

ORDRE DU JOUR :

- Délégations accordées au Président et aux membres du Bureau
- Création des Commissions
- Election des membres aux différentes commissions (Président, titulaires et suppléants)
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)

- Désignation des 20 Commissaires titulaires et 20 Commissaires suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) dont 4 domiciliés en dehors du périmètre de la CDC
- Election des représentants de la Communauté de Communes aux différents syndicats (délégués et suppléants)
- Adhésion de la commune de Saint Laurent du Bois au SICTOM.
- Questions diverses.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 h 35 et appelle les Conseillers Communautaires à se prononcer sur le compte-rendu du dernier Conseil réuni à Saint Brice le 9 janvier 2017.

Le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président met à l'honneur Madame Josie Besse-Castant, Messieurs Philippe Acker et Thierry Laborde qui n'ont pas souhaité renouveler leur engagement en qualité de Vice-Présidents au sein de la nouvelle collectivité.

Une pensée particulière est exprimée en hommage à Monsieur Patrick Maumy.

En réponse à la question de Monsieur PEZAT posée lors du dernier conseil, relative au partage des indemnités entre Conseillers Communautaires, notamment pour les Présidents de Commission, Monsieur le Président expose que la loi 2015-366 du 31 mars 2015 a créé un régime indemnitaire pour les conseillers communautaires des Communauté de Communes de moins de 100 000 habitants.

Cette indemnité est au maximum égale à 6% de la valeur de l'indice brut 1015 dans les limites de l'enveloppe indemnitaire globale.

Elle ne peut s'appliquer à une partie des conseillers communautaires, elle doit s'appliquer à l'ensemble des conseillers communautaires. Il n'est donc pas possible de partager les indemnités entre les Vice-Présidents de la Communauté de Commune et les Présidents de Commission.

Dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale, le montant total de l'indemnité à partager s'élèverait à 1 866.22 € soit 32.17 € maximum mensuel brut pour chacun des 58 Conseillers Communautaires (Mr le Président et les 10 Vice-Présidents bénéficiant d'une indemnité votée en Conseil Communautaire le 9 janvier 2017).

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT DEL. 2017.009)

Monsieur le Président indique que le projet de délégations proposé a été travaillé en parallèle des délégations accordées aux Présidents et Vice-Présidents, dans le cadre des anciennes collectivités. Dans un soucis de clarté, ce projet de délégations a été envoyé préalablement à l'ensemble des membres. Monsieur le Président invite les conseillers à faire part de leurs remarques.

Monsieur MAULUN Frédéric renouvelle sa réticence à privilégier les travaux en Bureau Communautaire. Cette réaction est corroborée par l'intervention de Madame AVENTIN Mireille. Monsieur le Président fait part des expériences antérieures de fonctionnement de la Communauté de Communes du Sauveterrois afin d'étayer la pertinence de cette organisation.

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Président, les Vice-Présidents ayant reçu délégation, ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, le Conseil Communautaire décide à la majorité (1 abstention) d'accorder les délégations suivantes à Monsieur le Président :

	DELEGATIONS AU PRESIDENT
CONTRATS - CONVENTIONS	
Passer les contrats d'assurance et de maintenance	X
Signer les contrats avec les prestataires pour l'organisation des séjours enfance/jeunesse et en régler les frais jusqu'à 20 000 €	X
Signer ou modifier un bail de location	X
Signer les conventions de prêt de matériel ou de mise à disposition des locaux liés au fonctionnement du service de la Maison de Services Au Public de Sauveterre (MSAP)	X
PERSONNEL	
Recruter des agents contractuels en remplacement du personnel titulaire absent, recruter du personnel saisonnier ou pour accroissement temporaire d'activité ; Signature des arrêtés et contrats	X
ACTIONS EN JUSTICE - DOMMAGES	
Exercer au nom de la CDC des actions en justice ou la défense dans les actions intentées contre elle	X
Régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts	X
Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la CDC	X
DECISIONS BUDGETAIRES	
Créer des régies d'avances et de recettes nécessaires au fonctionnement des services	X

	DELEGATIONS AU PRESIDENT
Ouvrir une ligne de trésorerie en attendant la perception des subventions attendues (arrêté reçu)	X
Ouvrir une ligne de trésorerie permettant le fonctionnement de la structure dans la limite de 50 000 €	X
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service sans procédure particulière < à 25 000 € ht.	X
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés, ni de conditions, ni de charges	X

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rendra compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation. Ainsi, le Président communiquera lors de chaque réunion les actes que lui-même ou le Bureau auront accomplis par délégation de l'assemblée délibérante depuis la précédente réunion de celle-ci.

DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU (DEL 2017 010)

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Président, les Vice-Présidents ayant reçu délégation, ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, le Conseil Communautaire décide à la majorité (2 abstentions, 3 votes contre) d'accorder les délégations suivantes au Bureau :

	DELEGATIONS AU BUREAU
CONTRATS - CONVENTIONS	
Signer les conventions ou avenants avec les syndicats ou organismes ayant déjà adhérents à la CDC	X
PERSONNEL	
Créer ou modifier les postes du personnel titulaire. Créer ou modifier les postes du personnel contractuel de remplacement, personnel pour accroissement temporaire d'activité, accroissement saisonnier d'activité	X
GOUVERNANCE	
Modifier la liste des délégués nommés aux différents syndicats ou autres regroupements	X

	DELEGATIONS AU BUREAU
DECISIONS BUDGETAIRES	
Ouvrir une ligne de trésorerie permettant le fonctionnement de la structure au-delà de 50 000 €	X
Contracter les emprunts décidés lors du vote du budget	X
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant (au-delà de 25000 € à 209 000 € ht)	X
Autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté de Communes et d'approuver les plans de financement	X
Attribuer des subventions aux associations dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée	X
Verser les aides dans le cadre de l'OPAH DD aux propriétaires, après validation de l'ANAH	X
Modifier les tarifs du service enfance jeunesse	X
Vente de terrains des Zones d'Activités	X

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rendra compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation. Ainsi, le Président communiquera lors de chaque réunion les actes que lui-même ou le Bureau auront accomplis par délégation de l'assemblée délibérante depuis la précédente réunion de celle-ci.

CREATION DES COMMISSION INTERCOMMUNALES (DEL 2017 011)

Monsieur le Président propose de créer les dix commission thématiques suivantes :

- Ressources humaines, Aménagement du territoire (PETR, SCOT, SIPHEM, ...),
- Communication, Gironde Numérique,
- Développement économique, LEADER, développement agricole
- Voirie communale, chemins de randonnée,
- Enfance, Jeunesse, Mission Locale,
- Services à la population, CLIC, action sociale, MSAP, fourrière, réseau bibliothèques
- Tourisme, pays d'Art et d'Histoire, OTEM,
- Développement durable, ordures ménagères, bassins versants,
- Associations culturelles et sportives,

- Bâtiments, entretien, projets immobiliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **DE FIXER** à 10 le nombre de commissions chargées d'étudier les questions relevant de la compétence de la collectivité ;

- **DE COMPOSER** les commissions par thématiques telles que présentées.

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "RESSOURCES HUMAINES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PETR, SCOT, SIPHEM) " (DEL. 2017 012)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commission ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Ressources Humaines, Aménagement du territoire (PETR, SCOT, SIPHEM)" ;

Par conséquent sont désignés à la majorité (1 abstention) :

Vice-Président : Michel BRUN

Président de Commission : Colin SHERIFFS

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	André LEVEQUE
BAIGNEAUX	Valérie BRUNET
BELLEBAT	Alain LEVEAU
BELLEFOND	Jean-Yves LE BORGES
BLASIMON	Jean FAVORY
CANTOIS	Sophie SERENA
CASTELMORON D'ALBRET	Serge AUCOIN
CASTELVIEL	Christiane FOUILHAC
CAUMONT	Elisabeth SASTRE
CAZAUGITAT	J-Pierre ROBOAM
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Brigitte FERRON
COIRAC	Jean-Claude BERNEDE
COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	Nicolas BOURDY
COUTURES	Dominique GORIOUX
DAUBEZE	Christiane DULONG
DIEULIVOL	Laurent PERINOTTO
ESCOUSSANS	Eric DENISSE
FALEYRAS	Jean-Michel LETARD
FRONTENAC	Josette MUGRON
GORNAC	Mayder MARAN
LADAUX	Christine TROUBAT
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Jean-Pierre GASNAULT
LE PUY	Joël LE HOUARNER

LUGASSON
MARTRES
MAURIAC
MESTERRIEUX
MONTIGNAC
MOURENS
NEUFFONS
RIMONS
ROMAGNE
SAUVETERRE DE GUYENNE
SOULIGNAC
SOUSSAC
ST ANTOINE DU QUEYRET
ST BRICE
ST FELIX DE FONCAUDE
ST FERME
ST GENIS DU BOIS
ST HILAIRE DU BOIS
ST LAURENT DU BOIS
ST MARTIN DE LERM
ST MARTIN DU PUY
ST PIERRE DE BAT
ST SULPICE DE GUILLERAGUES
ST SULPICE DE POMMIERS
STE GEMME
TAILLECAVAT
TARGON

Michel BRUN
Nicolas HURPEAU
Jocelyne MAMILONNE
Caroline CHAPUIS
David FLAUJAC
Alain GOURD
Dominique FANEUIL
Rose-Marie MARCHAND
Nicolas DESPIERRE
Benoît PUAUD
Florence HOFF
Bernard GREFFIER
Daniel AUBERT
Jacques PANCHE
Marie-Claude BEARNAIS
Laurence COMBALIE
Mylène VILLENEUVE ROCHE
Michel CHARENTON
Colin SHERIFFS
Raymond SOUBERFIELLE
Martine LOPEZ
Béatrice FERRAN
Pascal DEBRUYNE
Nicole BONNAMY
Marie BARDIN
Danielle FOSTIER
Sylviane LEVEQUE

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "COMMUNICATION, GIRONDE NUMERIQUE" (DEL 2017 013)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Communication, Gironde Numérique" ;

Par Conséquent sont désignés à la majorité (1 abstention) :

Vice-Président : Carole DELADERRIERE

Président de Commission : Jean-Claude BERNEDE

COMMUNES
ARBIS
BAIGNEAUX
BELLEBAT
BELLEFOND
BLASIMON
CANTOIS
CASTELMORON D'ALBRET

DELEGUES
Carole DELADERRIERE
Jean-Pierre LARRIBAUD
Alain ENJUANES
Philippe MASSION
Esther CORTAZAR NAUZE
Céline GIRMA
Caline ALAMY

CASTELVIEL	Marc HELIE DE LA HARIE
CAUMONT	Nicole CASTELARNEAU
CAZAUGITAT	Christophe LANGEL
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Christopher KIES
COIRAC	Jean-Claude BERNEDE
COURPIAC	Agnès CANER
COURS DE MONSEGUR	Nicolas BOURDY
COUTURES	Marie GORIOUX
DAUBEZE	Véronique BORDAT
DIEULIVOL	Bernard DALLA-LONGA
ESCOUSSANS	Jean-Jacques CHATELIER
FALEYRAS	Jean-Michel LETARD
FRONTENAC	Nicole GROUSSET
GORNAC	Dominique BRIFFAUT
LADAUX	Philippe DUCOURT
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Laure TACHOIRES PEYTERMANN
LE PUY	Benoît TOUCHAIS
LUGASSON	Michel BRUN
MARTRES	Régis PUJOL
MAURIAC	Nicolas GUIDERDONI
MESTERRIEUX	Alain DIDIER
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Franck RENAULT
NEUFFONS	Edwige TISSELIN
RIMONS	Thomas DARMAILLACQ
ROMAGNE	Béatrice MARIN
SAUVETERRE DE GUYENNE	Stéphanie DUBERGA
SOULIGNAC	Michel DULON
SOUSSAC	Michel SOUHAIT
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Robert GUILBERT
ST FELIX DE FONCAUDE	Marie-Claude BEARNAIS
ST FERME	Marie-France DALLA LONGA
ST GENIS DU BOIS	Georges CAMBILLAU
ST HILAIRE DU BOIS	Francis LAPEYRE
ST LAURENT DU BOIS	Pierre BONNET
ST MARTIN DE LERM	Jean DE MONTEIL
ST MARTIN DU PUY	Nathalie ROURE
ST PIERRE DE BAT	Jean-Paul LEREDU
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Jérôme GUITARD
ST SULPICE DE POMMIERS	Henri HONEGGER
STE GEMME	Didier CHARBONNIER
TAILLECAVAT	Yolande MASSARE
TARGON	Marie-Claude CONSTANTIN

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, LEADER, DEVELOPPEMENT AGRICOLE" (DEL 2017 014)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Développement économique, LEADER, Développement agricole" ;

Par Conséquent sont désignés à la majorité (1 abstention) :

Vice-Président : Didier LAMOUREUX

Président de Commission : Alain LEVEAU

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Sandrine MAGNANT
BAIGNEAUX	Jean-Pierre LARRIBAUD
BELLEBAT	Alain LEVEAU
BELLEFOND	Christophe AUTHENAC
BLASIMON	Esther CORTAZAR NAUZE
CANTOIS	Mathilde COUSTAUT
CASTELMORON D'ALBRET	André GREZE
CASTELVIEL	Marc HELIE DE LA HARIE
CAUMONT	Cécile DARNAY
CAZAUGITAT	Raymond REBIERE
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Philippe CUROY
COIRAC	Dominique CHAIGNE
COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	Yannick JOUSSEAUME
COUTURES	Dominique GORIOUX
DAUBEZE	Samuel MESTRE
DIEULIVOL	Bernard DALLA-LONGA
ESCOUSSANS	Jean-Jacques CHATELIER
FALEYRAS	Josie BESSE CASTANT
FRONTENAC	Josette MUGRON
GORNAC	Didier LAMOUREUX
LADAUX	Christophe FLAUJAC
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Laure TACHOIRES PEYTERMANN
LE PUY	Eric FELLET
LUGASSON	Michel BRUN
MARTRES	Jeanne RAYNE
MAURIAC	Jean-Marie VIAUD
MESTERRIEUX	Sylvie DUBUC
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Claudine COUFFITTE
NEUFFONS	Marie Josée RAMBAUD
RIMONS	Florent LECOURT
ROMAGNE	Eric PARFAIT
SAUVETERRE DE GUYENNE	Luc HERAULT
SOULIGNAC	Michel DULON
SOUSSAC	Alain COURGEAU
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Eric TINTURIER

ST FELIX DE FONCAUDE	Bernard REBILLOU
ST FERME	Marie-France DALLA LONGA
ST GENIS DU BOIS	Frédéric RENAULT
ST HILAIRE DU BOIS	Emmanuelle BOUDET
ST LAURENT DU BOIS	Colin SHERRIFS
ST MARTIN DE LERM	Françoise BOEHM
ST MARTIN DU PUY	Frédéric BRY
ST PIERRE DE BAT	Isabelle GAGER
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Bernard LHORLIE
ST SULPICE DE POMMIERS	David CHEVREUX
STE GEMME	Franck STEFANI
TAILLECAVAT	Danielle FOSTIER
TARGON	Richard PEZAT

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "VOIRIE COMMUNALE, CHEMINS DE RANDONNEE" (DEL. 2017_015)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Voirie communale, chemins de randonnée" ;

Par Conséquent sont désignés à la majorité (1 abstention) ;

Vice-Président : Serge DURU

Président de Commission : Didier ABELA

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Brigitte DOUSSAUD
BAIGNEAUX	Jean-Pierre LARRIBAUD
BELLEBAT	Jean-Claude RIBEIRO
BELLEFOND	Anne-Marie OGIER
BLASIMON	Florent MAYET
CANTOIS	Stéphane BROUCHICAN
CASTELMORON D'ALBRET	Serge AUCOIN
CASTELVIEL	RIZZETTO Serge
CAUMONT	Philippe BRY
CAZAUGITAT	Raymond REBIERE
CESSAC	Jean-Michel BOUCHE
CLEYRAC	Philippe CUROY
COIRAC	Manuel ROMERO
COURPIAC	Marc BRESSON
COURS DE MONSEGUR	Yannick JOUSSEAUME
COUTURES	Dominique GORIOUX
DAUBEZE	Patrick VIGNAUD
DIEULIVOL	Bernard DALLA-LONGA

ESCOUSSANS	Eric DENISSE
FALEYRAS	Jean-Marie BELLOT
FRONTENAC	Vincent LAFAYE
GORNAC	Michel POSSAMAI
LADAUX	Michel JAY
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Jean-Louis RATEAU
LE PUY	Roger LEHELLE
LUGASSON	José VEIGA
MARTRES	Christian AUBINEAU
MAURIAC	Bernard YON
MESTERRIEUX	LAURENCIER Gilbert
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Alain CONSTANTIN
NEUFFONS	Fabien VECCHIATO
RIMONS	Jacques MATIGNON
ROMAGNE	Patrice CARBONNIER
SAUVETERRE DE GUYENNE	Pierre TOMADA
SOULIGNAC	Bruno LAVILLE
SOUSSAC	Alain COURGEAU
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Serge DURU
ST FELIX DE FONCAUDE	Jean-Luc PIVA
ST FERME	Alain TOUZEAU
ST GENIS DU BOIS	Bruno PAUBERT
ST HILAIRE DU BOIS	Francis LAPEYRE
ST LAURENT DU BOIS	Jean-Pierre VIALARD
ST MARTIN DE LERM	Jean-Paul POUJON
ST MARTIN DU PUY	Francis PEYRE
ST PIERRE DE BAT	Michel DUVIGNAC
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Bruno QUEYROL
ST SULPICE DE POMMIERS	Jean-Noël SERAL
STE GEMME	Francis CHARRIER
TAILLECAVAT	Gaëtan MAZIERE
TARGON	Richard PEZAT

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "ENFANCE, JEUNESSE, MISSION LOCALE" (DEL. 2017-016)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Enfance, Jeunesse, Mission Locale"

Par Conséquent sont désignés à la majorité (1 abstention) :

Vice-Président : Daniel BARBE

Président de Commission : Marie-Claude REYNAUD

COMMUNES

ARBIS
BAIGNEAUX
BELLEBAT
BELLEFOND
BLASIMON
CANTOIS
CASTELMORON D'ALBRET
CASTELVIEL
CAUMONT
CAZAUGITAT
CESSAC
CLEYRAC
COIRAC
COURPIAC
COURS DE MONSEGUR
COUTURES
DAUBEZE
DIEULIVOL
ESCOUSSANS
FALEYRAS
FRONTENAC
GORNAC
LADAUX
LANDERROUET-SUR-SEGUR
LE PUY
LUGASSON
MARTRES
MAURIAC
MESTERRIEUX
MONTIGNAC
MOURENS
NEUFFONS
RIMONS
ROMAGNE
SAUVETERRE DE GUYENNE
SOULIGNAC
SOUSSAC
ST ANTOINE DU QUEYRET
ST BRICE
ST FELIX DE FONCAUDE
ST FERME
ST GENIS DU BOIS
ST HILAIRE DU BOIS
ST LAURENT DU BOIS
ST MARTIN DE LERM
ST MARTIN DU PUY
ST PIERRE DE BAT
ST SULPICE DE GUILLERAGUES

DELEGUES

Carole DELADERRIERE
Jean-Pierre LARRIBAUD
Lydia LEVEAU
Cécile BOUTET
Daniel BARBE
Céline PANCHE
Caline ALAMY
Karine ISAR
Denis MARNIESSE
Daniel DUPRAT
Marie-Claude REYNAUD
Christelle MIRAMBET
Julie BARDIAU
Monique ANDRON
Stéphanie ALLAERT
Magalie PAILLE
Véronique BORDAT
Laurent PERINOTTO
Nathaly CANER
Josie BESSE CASTANT
Jérôme COCHE
Marie-Thérèse LESTAGE
Marie DUCOURT
Danie RATEAU
Géraldine FRATTINI
Michel BRUN
Jeanne RAYNE
Sabine JOURDAN
Sarah CHAMPMARTIN
Sandrine BOIS
Elisabeth CHARRON
Valérie TACH
Christophe MOTHES
Noëlle LESCURE
Sandrine COMBEFREYROUX
Michel DULON
Myriam REGIMON
Daniel AUBERT
Marie-Thérèse LARRIBAUD
Sandrine LAGARDERE
Orélie BOUTON DROUARD
Laurent RIU
Chantal DALLA LONGA
Fabienne HEBLES
Bruno BERNARD
Guillaume WLOSTOWICER
Isabelle SIMONNEAU
Maryse CHEYROU

ST SULPICE DE POMMIERS
STE GEMME
TAILLECAVAT
TARGON

Sandrine LASSUDERIE
Patricia MAZEAU
Guillaume BERNARD
Mireille AVENTIN

**NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "SERVICES A LA
POPULATION, CLIC, ACTION SOCIALE, MAISON DES SERVICES A LA
POPULATION, FOURRIERE, RESEAU BIBLIOTHEQUES (DEL. 2017 017)**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Services à la population, CLIC, action sociale, Maison des Services à la Population, fourrière, réseau bibliothèques" ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Vice-Président : Alain DIDIER

Président de Commission : Daniel GAUD

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Carole DELADERRIERE
BAIGNEAUX	Jean-Pierre LARRIBAUD
BELLEBAT	Yvette BLASQUEZ
BELLEFOND	Loïc CHAGNAUD
BLASIMON	Christèle DUMON
CANTOIS	Sophie SERENA
CASTELMORON D'ALBRET	Caline ALAMY
CASTELVIEL	Christiane FOUILHAC
CAUMONT	Philippe BRY
CAZAUGITAT	Christophe LANGEL
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Christopher KIES
COIRAC	Claudette BIDOUSE
COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	Françoise BRETON
COUTURES	Rose BAZZANI
DAUBEZE	Christiane DULONG
DIEULIVOL	Loïc PELLERIN
ESCOUSSANS	Marie CHASTANIER
FALEYRAS	Françoise FAVRE
FRONTENAC	Josette MUGRON
GORNAC	Marie-Thérèse LESTAGE
LADAUX	Thierry LOBRE
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Annie-Christine PELLEGRINO
LE PUY	Serge BOTTECHIA
LUGASSON	Michel BRUN

MARTRES	Christian ROBINEAU
MAURIAC	Annie FADERNE
MESTERRIEUX	Alain DIDIER
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Bruno LIMOUZIN
NEUFFONS	Natacha GOMEZ
RIMONS	Odile CLINCON
ROMAGNE	Daniel GAUD
SAUVETERRE DE GUYENNE	Ghislaine CUROY
SOULIGNAC	Michel DULON
SOUSSAC	Myriam REGIMON
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Serge DURU
ST FELIX DE FONCAUDE	Bernard REBILLOU
ST FERME	Isabelle LAMBES
ST GENIS DU BOIS	Laurent RIU
ST HILAIRE DU BOIS	Michel CHARENTON
ST LAURENT DU BOIS	Hélène GASAGRANDE
ST MARTIN DE LERM	Jean-Paul POUJON
ST MARTIN DU PUY	Guillaume WLOSTOWICER
ST PIERRE DE BAT	Nadine VINCEDEAU
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Nadine THIBAUT
ST SULPICE DE POMMIERS	Jean-Noël SERAL
STE GEMME	Didier HITIER
TAILLECAVAT	Thierry LENAOUR
TARGON	Frédéric DEJEAN

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "TOURISME, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, OTEM" (DEL 2017 018)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Tourisme, pays d'Art et d'histoire, OTEM" ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Vice-Président : Christiane FOUILHAC

Président de Commission : Jean-Pierre LARRIBAUD

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	André LEVEQUE
BAIGNEAUX	Jean-Pierre LARRIBAUD
BELLEBAT	Jean-Paul THIRIONT
BELLEFOND	Anne-Marie ROLLAND
BLASIMON	Christelle COUNILH

CANTOIS	Marie-Françoise MANO
CASTELMORON D'ALBRET	André GREZE
CASTELVIEL	Christiane FOUILHAC
CAUMONT	Cécile DARNAY
CAZAUGITAT	Yannick CADIC
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Brigitte FERRON
COIRAC	Zakaria DAKIR
COURPIAC	Agnès KANER
COURS DE MONSEGUR	Jean-Marc BESSETTE
COUTURES	Rose BAZZANI
DAUBEZE	Karine BORDINI
DIEULIVOL	Michel DELCROS
ESCOUSSANS	Sabien GUTIERREZ-SPINOSI
FALEYRAS	Martine BOIT
FRONTENAC	Jean-Michel MEYNIEL
GORNAC	Alain COMBES
LADAUX	Valérie DE LAAGE DE MEUX
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Annie-Christine PELLEGRINO
LE PUY	Xavier ACENA
LUGASSON	Pascal LASNIER SIRON
MARTRES	Jeanne RAYNE
MAURIAC	Annie FADERNE
MESTERRIEUX	Sylvie DUBUC
MONTIGNAC	Bernard VINCENT
MOURENS	Dominique VILLIERS
NEUFFONS	Thierry DIVES
RIMONS	Jean-Pierre NICAUD
ROMAGNE	Béatrice MARIN
SAUVETERRE DE GUYENNE	Christophe MIQUEU
SOULIGNAC	Chantal BOUDON
SOUSSAC	Michel MALAPLATE
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Laurence DUCOURT
ST FELIX DE FONCAUDE	Jean-Luc PIVA
ST FERME	Dominique BEE
ST GENIS DU BOIS	Christiane JACQUEMONT
ST HILAIRE DU BOIS	Francis LAPEYRE
ST LAURENT DU BOIS	Genviève AIMASSO
ST MARTIN DE LERM	Jean DE MONTEIL
ST MARTIN DU PUY	Brigitte LABROUSSE
ST PIERRE DE BAT	Olivier MEHATS
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Florence PAREJA
ST SULPICE DE POMMIERS	Mady LIOTEAU
STE GEMME	Patricia MAZEAU
TAILLECAVAT	Florent CASSIN
TARGON	Anne-Christine LASCROUX

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "DEVELOPPEMENT DURABLE, ORDURES MENAGERES, BASSINS VERSANTS" (DEL 2017 019)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Développement durable, ordures ménagères, bassins versants" ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Vice-Président : Monique ANDRON

Président de Commission : Thierry LABORDE

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Jean-Luc TEYSSIER
BAIGNEAUX	Emmanuel BASURCO
BELLEBAT	Alain LEVEAU
BELLEFOND	Georges BAILLY
BLASIMON	David BONNEFIN
CANTOIS	Emilie ESQUERRE
CASTELMORON D'ALBRET	Caline ALAMY
CASTELVIEL	Jean-Marie GAVERINA
CAUMONT	Denis MARNIESSE
CAZAUGITAT	Francis CHABOT
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Philippe CUROY
COIRAC	Damien MORAT
COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	PRA Jean-Marc
COUTURES	Valérie HATRON
DAUBEZE	Samuel MESTRE
DIEULIVOL	Francois YON
ESCOUSSANS	Jérôme TAINGUY
FALEYRAS	Josie BESSE CASTANT
FRONTENAC	Josette MUGRON
GORNAC	Jérôme TROLLIET
LADAUX	Chantal FERMIS
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Jean-Pierre GASNAULT
LE PUY	Eric FELLET
LUGASSON	Michel BRUN
MARTRES	Régis PUJOL
MAURIAC	Claude BORDAS
MESTERRIEUX	Jean-Luc DUPRAT
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Franck RENAULT
NEUFFONS	Thierry LABORDE
RIMONS	René BOUDIGUE

ROMAGNE	Béatrice MARIN
SAUVETERRE DE GUYENNE	Christian BONNEAU
SOULIGNAC	Florence HOFF
SOUSSAC	Gerard LEBRUN
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Jacques PANCHE
ST FELIX DE FONCAUDE	Yannick CHAUMEL
ST FERME	Emile BOUSCARY
ST GENIS DU BOIS	Patrick DUMAS
ST HILAIRE DU BOIS	Michel CHARENTON
ST LAURENT DU BOIS	J-Pierre VIALARD
ST MARTIN DE LERM	Pascal SALAGNAC
ST MARTIN DU PUJ	Alexandre HOUQUES
ST PIERRE DE BAT	Pierre Abel SIMONNEAU
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Marie-France SOURISSE
ST SULPICE DE POMMIERS	Henri HONEGGER
STE GEMME	Jean-Claude DUBOS
TAILLECAVAT	Patrick PAIROYS
TARGON	Frédéric MAULUN

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES" (DEL 2017 020)

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Associations culturelles et sportives" ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Vice-Président : Francis LAPEYRE

Président de Commission : Josette MUGRON

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Rémi LABORY
BAIGNEAUX	Olivier CAZAUX
BELLEBAT	Angélique VINOT
BELLEFOND	Nicolas AMBLEVERT
BLASIMON	Hervé CANTE
CANTOIS	Céline PANCHE
CASTELMORON D'ALBRET	André GREZE
CASTELVIEL	Maryse LEBRETON
CAUMONT	Benjamin MALANBIC
CAZAUGITAT	Daniel DUPRAT
CESSAC	Marie-Claude REYNAUD
CLEYRAC	Christopher KIES
COIRAC	Eric ROYON

COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	Sébastien NADEAU
COUTURES	Marie GORIOUX
DAUBEZE	Vanessa IBERT
DIEULIVOL	Bernard DALLA-LONGA
ESCOUSSANS	Eric DENISSE
FALEYRAS	Josie BESSE CASTANT
FRONTENAC	Josette MUGRON
GORNAC	Frédéric ARROYO
LADAUX	Michel DUBOUE
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Audrey PARMENTIER LAURENT
LE PUY	Emilie CAO
LUGASSON	Michel BRUN
MARTRES	Catherine CHATENET
MAURIAC	Martine MANERA
MESTERRIEUX	Jean-Guy JAMAIN
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Remy FLORY
NEUFFONS	Chantal FRANCOIS
RIMONS	Françoise RENAUX
ROMAGNE	Manon LAURENT
SAUVETERRE DE GUYENNE	Karine LUMEAU
SOULIGNAC	Michel DULON
SOUSSAC	Thiery COMIN
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Eric TINTURIER
ST FELIX DE FONCAUDE	Jean-Claude TILLIER
ST FERME	Dominique BEE
ST GENIS DU BOIS	Béatrice PENE
ST HILAIRE DU BOIS	Francis LAPEYRE
ST LAURENT DU BOIS	Pierre BONNET
ST MARTIN DE LERM	Benoit TARTAS
ST MARTIN DU PUY	Olivier LEFEBVRE
ST PIERRE DE BAT	Philippe COURDILLE
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Liliane MICHELOT
ST SULPICE DE POMMIERS	Xavier RENAUX
STE GEMME	Yoann SOURISSE
TAILLECAVAT	Alexandre FANTINO
TARGON	Frédéric MAULUN

**NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION "BATIMENTS,
ENTRETIEN, PROJETS IMMOBILIERS" (DEL. 2017_021)**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22 fixant les modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Vu l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la participation des conseillers municipaux des communes membres aux commissions ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission "Bâtiments, entretien, projets immobiliers" ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Vice-Président : Eric GUERIN

Président de Commission : Joël LE HOUARNER

COMMUNES	DELEGUES
ARBIS	Louis Marie BLANCO
BAIGNEAUX	Jean-Pierre LARRIBAUD
BELLEBAT	Raymonde LISSARD
BELLEFOND	Marcel ALONSO
BLASIMON	Régis BENEY
CANTOIS	Eric GUERIN
CASTELMORON D'ALBRET	Serge AUCOIN
CASTELVIEL	Georges LARONZE
CAUMONT	Philippe PAGOTTO
CAZAUGITAT	Marcel BONHUR
CESSAC	Francis ZAGO
CLEYRAC	Franck BENEY
COIRAC	Lionel DADEL
COURPIAC	Monique ANDRON
COURS DE MONSEGUR	Yannick JOUSSEAUME
COUTURES	Valérie HATRON
DAUBEZE	Landry CARPENTY
DIEULIVOL	Rémi TOUZEAU
ESCOUSSANS	Jean-Jacques CHATELIER
FALEYRAS	Laurent Marcot
FRONTENAC	Bernard MONCLA
GORNAC	Jérôme PANCHE
LADAUX	Jean-Michel LEYDET
LANDERROUET-SUR-SEGUR	Jean-Louis RATEAU
LE PUY	Joël LE HOUARNER
LUGASSON	Michel BRUN
MARTRES	Jean-Luc CREMIER
MAURIAC	Bernard AUCOIN
MESTERRIEUX	Jean-Luc DUPRAT
MONTIGNAC	Didier ABELA
MOURENS	Hubert BEHAGHEL
NEUFFONS	David BOUHOUD
RIMONS	Rose-Marie MARCHAND
ROMAGNE	Eric PARFAIT
SAUVETERRE DE GUYENNE	Eric SALLABEREMBORDE
SOULIGNAC	Michel DULON
SOUSSAC	Alain COURGEAU
ST ANTOINE DU QUEYRET	Daniel AUBERT
ST BRICE	Robert LAMOUREUX
ST FELIX DE FONCAUDE	Bernard REBILLOU
ST FERME	Emile BOUSCARY
ST GENIS DU BOIS	Michel VIDEAU
ST HILAIRE DU BOIS	Denis JOVIN
ST LAURENT DU BOIS	Philippe SANCHOT
ST MARTIN DE LERM	J-Paul POUJON
ST MARTIN DU PUY	Rose LUIZ
ST PIERRE DE BAT	Béatrice BORTOLUZZI
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	Claude BLANCHEREAU

ST SULPICE DE POMMIERS
STE GEMME
TAILLECAVAT
TARGON

Nicole BONNAMY
Jean-Claude DUBOS
Daniel BRIS
Christian SALVADOR

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (DEL 2017 022)

En application de l'article 22 du Code des Marchés Publics, et considérant l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est composée outre son Président, de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein.

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Par Conséquent sont désignés à l'unanimité :

Président : Yves d'Amécourt

5 titulaires :

Philippe Bry (Caumont)
Alain Courgeaud (Soussac)
Michel Dulon (Soullignac)
Rémi Villeneuve (Saint-Genis)
Marcel Alonso (Bellefond)

5 suppléants :

Emile Bouscary (Saint-Ferme)
Yannick Jousseume (Cours de Monséguir)
Jean-Pierre Gasnault (Landerrouet s/Séguir)
Philippe Acker (St Pierre de Bat)
Christophe Serena (Ladaux)

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) (DEL 2017 023)

Considérant que chaque commune membre de la Communauté de Communes doit obligatoirement disposer d'un représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), Monsieur le Président propose de désigner les 52 Maires représentant les 52 communes.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de ses membres de :

- **DESIGNER** les 52 Maires représentant les 52 communes, au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

ARBIS	Madame	DELADERRIERE Carole
BAIGNEAUX	Monsieur	LARRIBAUD Jean-Pierre
BELLEBAT	Monsieur	LEVEAU Alain
BELLEFOND	Monsieur	ALONSO Marcel
BLASIMON	Monsieur	BARBE Daniel
CANTOIS	Monsieur	GUERIN Eric
CASTELMORON	Madame	ALAMY Caline
CASTELVIEL	Madame	FOUILHAC Christiane
CAUMONT	Monsieur	BRY Philippe
CAZAUGITAT	Monsieur	REBIERE Raymond
CESSAC	Madame	REYNAUD Marie-Claude

CLEYRAC	Monsieur	CUROY Philippe
COIRAC	Monsieur	BERNEDE Jean Claude
COURPIAC	Madame	ANDRON Monique
COURS DE M	Monsieur	JOUSSEAUME Yannick
COUTURES	Monsieur	GORIOUX Dominique
DAUBEZE	Monsieur	MESTRE Samuel
DIEULIVOL	Monsieur	DALLA-LONGA Bernard
ESCOUSSANS	Monsieur	CHATELIER Jean-Jacques
FALEYRAS	Madame	BESSE CASTANT Josie
FRONTENAC	Madame	MUGRON Josette
GORNAC	Monsieur	LAMOUREUX Pierre Didier
LADAUX	Monsieur	SERENA Christophe
LANDERROUET	Monsieur	GASNAULT Jean Pierre
LE PUY	Monsieur	Le Houarner Joël
LUGASSON	Monsieur	BRUN Michel
MARTRES	Madame	RAYNE Jeanne
MAURIAC	Monsieur	VIAUD Jean-Marie
MESTERRIEUX	Monsieur	DIDIER Alain
MONTIGNAC	Monsieur	ABELA Didier
MOURENS	Monsieur	LIMOUZIN Bruno
NEUFFONS	Monsieur	LABORDE Thierry
RIMONS	Monsieur	BOUDIGUE René
ROMAGNE	Monsieur	GAUD Daniel
SAUVETERRE	Monsieur	D'AMECOURT Yves
SOULIGNAC	Monsieur	DULON Michel
SOUSSAC	Monsieur	COURGEAU Alain
ST ANTOINE	Monsieur	AUBERT Daniel
ST BRICE	Monsieur	DURU Serge
ST FELIX DE F	Monsieur	REBILLOU Bernard
ST FERME	Monsieur	BOUSCARY Emile
ST GENIS DU BOIS	Monsieur	VILLENEUVE Rémi
ST HILAIRE	Monsieur	LAPEYRE Francis
ST LAURENT DU BOIS	Monsieur	SHERRIFS Colin
ST MARTIN DE L	Monsieur	POUJON Jean-Paul
ST MARTIN DU P	Madame	LOPEZ Martine
ST PIERRE DE BAT	Monsieur	ACKER Philippe
ST SULPICE DE G	Madame	CHEYROU Maryse
ST SULPICE DE P	Madame	BONNAMY Nicole
STE GEMME	Monsieur	KERGEFFROY Lucien
TAILLECAVAT	Madame	FOSTIER Danièle
TARGON	Monsieur	PEZAT Richard

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (DEL 2017 024)

Aux termes de l'article 1650 A du Code Général des Impôts (CGI), la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), comprend outre le Président de l'EPCI qui en assure la présidence, dix commissaires. Les dix commissaires titulaires ainsi que les dix commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques de la Nouvelle Aquitaine et du Département de la Gironde sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Communautaire, sur proposition des communes membres. Deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants doivent obligatoirement être domiciliés en dehors du périmètre de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers, tout en étant inscrits au rôle de la collectivité ou d'une des communes membres.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité de ses membres décide de dresser la liste des dix commissaires titulaires et dix commissaires suppléants, en nombre double comme suit :

N°	Commune	Nom	Adresse
1	Gornac	Pierre-Didier LAMOUROUX	33540 GORNAC
2	Soullignac	Michel DULON	33760 SOULLIGNAC
3	Blasimon	Daniel BARBE	33540 BLASIMON
4	Romagne	Noëlle LESCURE	33760 ROMAGNE
5	Mourens	Bruno LIMOUZIN	33410 MOURENS
6	Bellefond	Nicolas AMBLEVERT	33760 BELLEFOND
7	Targon	Richard PEZAT	33760 TARGON
8	Sainte Gemme	Lucien KERGEFFROY	33580 STE GEMME
9	Montignac	Bernard VINCENT	33760 MONTIGNAC
10	(Hors CDC)	Michel SOUHAIT	33000 BORDEAUX
11	Landerrouet s/ S	J-Pierre GASNAULT	33540 LANDERROUET S/ S
12	St Génis du Bois	Rémi VILLENEUVE	33760 ST GENIS DU BOIS
13	Mauriac	Bernard YON	33540 MAURIAC
14	Daubèze	Samuel MESTRE	33540 DAUBEZE
15	Le Puy	Marc PANTAROTTO	33580 LE PUY
16	St Brice	Eric TINTURIER	33540 ST BRICE
17	Bellebat	Alain ENJUANES	33760 FALEYRAS
18	Cessac	Claude REYNAUD (née FERRET	33760 CESSAC
19	Hors CDC	Claudette CONSTANS	33490 ST MARTIAL
20	St Martin du Puy	Rose LUIZ	33540 ST MARTIN DU PUY
21	Coirac	J-Claude BERNEDE	33540 COIRAC
22	Frontenac	Bernard RAFFIN	33760 FRONTENAC
23	Sauveterre	M-Joëlle JAUMAIN	33540 SAUVETERRE DE G
24	St Pierre de Bat	Olivier MEHATS	33760 ST PIERRE DE BAT
25	St Ferme	Patrick DUBOURG	33580 ST FERME
26	Martres	Jeanne RAYNE	33760 MARTRES
27	Hors CDC	BERNARD Robert	33790 PELLEGRUE
28	St Hilaire du Bois	Michel CHARENTON	33540 ST HILAIRE DU BOIS

29	Cazaugitat	Francis CHABOT	33790 CAZAUGITAT
30	St Sulpice de Pommiers	Alberte, Nicole BONNAMY	33540 ST SULPICE DE POMMIERS
31	St Sulpice de Guilleragues	Claude BLANCHEREAU	33580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES
32	Baigneaux	Jean-Pierre LARRIBAUD	33760 BAIGNEAUX
33	Cantois	Eric GUERIN	33760 SOULIGNAC
34	Rimons	René BOUDIGUE	33580 ST FERME
35	Taillecavat	Danielle FOSTIER	33580 TAILLECAVAT
36	Escoussans	Jean-Jacques CHATELIER	33760 ESCOUSSANS
37	St Laurent du Bois	Colin SHERIFFS	33540 ST LAURENT DU BOIS
38	Arbis	Carole DELADERRIERE	33760 ARBIS
39	Castelviel	Josette GAVERINA	33450 CASTELVIEL
40	(Hors CDC)	SAGNE Martine	33190 LA REOLE

NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS DU SCOT SUD GIRONDE (DEL 2017 025)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 7 membres titulaires, dont 3 membres du bureau, ainsi que 7 membres suppléants, chargés de la représenter au sein du SCOT SUD-GIRONDE ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel BRUN (Membre du Bureau)	Florence HOFF
Daniel BARBE (Membre du Bureau)	Laurence COMBALIE
Colin SHERIFS (Membre du Bureau)	Valérie HATRON
Yves d'AMECOURT	Eric DENISSE
Richard PEZAT	Christiane FOUILHAC
Josette MUGRON	Jean-Pierre GASNAULT

**NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DES DELEGUES SUPPLEANTS
AU POLE TERRITORIAL DU COEUR ENTRE 2 MERS (DEL. 2017_026)**

Monsieur Alain LEVEAU informe les membres du Conseil Communautaire de la volonté du PETR d'élaborer avec l'Etat et les Communautés de Communes membres, un contrat de Ruralité pour la période 2017-2020.

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 3 membres titulaires, ainsi que 3 membres suppléants, chargés de la représenter au sein du Pole Territorial du Coeur Entre 2 Mers ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Michel BRUN	Monique ANDRON
Alain LEVEAU	Jean-Jacques CHATELIER
Richard PEZAT	Jérôme TAINGUY

**NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS AU
PAYS HAUT ENTRE DEUX MERS (DEL. 2017_027)**

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 1 membre titulaire par commune ainsi qu'un membre suppléant chargés de la représenter au sein du Pays Haut Entre Deux Mers ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Blasimon	Jean FAVORY	Daniel BARBE
Castelviel	Serge RIZETTO	Marc DE LA HARIE
Castelmoron d'Albret	André GREZE	Caline ALAMY
Caumont	Denis MARNIESSE	Benjamin MALANBIC
Cazaugitat	Monique LARUE	Chantal THIBAUDEAU
Cleyrac	Patricia CHAVELARD	Brigitte FERRON
Coirac	Dominique CHAIGNE	J-Claude BERNEDE

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Cours de Monséguir	J-Marc PRA	Yannick JOUSSEAUME
Coutures sur Dropt	Valérie HATRON	Marie GORIOUX
Daubèze	Philippe MERIGNAC	Samuel MESTRE
Diculivol	Bernard DALLA-LONGA	Michel DELCROS
Gornac	Didier LAMOUREUX	Dominique BRIFFAUT
Landerrouet sur Ségur	Laure TACHOIRES/PEYTERMANN	Audrey PARMENTIER
Le Puy	Joël LE HOUARNER	Yannick BOTTECCHIA
Mauriac	Nicolas GUIDERDONI	Bernard AUCOIN
Mesterrieux	Alain DIDIER	Frédéric NICAISE
Mourens	Claudine COUFFITTE	Bruno LIMOUZIN
Neuffons	Thierry LABORDE	Valérie TACH
Rimons	René BOUDIGUE	Françoise GRUMBACH
Saint Antoine du Queyret	Jérôme DAL PRA	Thierry DIEZ
Saint Brice	Laurence DUCOURT	Francine DUGRAND
Saint Félix de Foncaude	Bernard REBILLOU	J-Luc PIVA
Saint Ferme	Laurence COMBALIE	M-France DALLA-LONGA
Saint Hilaire du Bois	Chantal DALLA-LONGA	Michel CHARENTON
Saint Martin de Lerm	Christelle CARLEY	Jacques RADIUS
Saint Martin du Puy	Martine LOPEZ	Francis PEYRE
Saint Sulpice de Guilleragues	Jérôme GUITARD	Bernard LHORLIE
St Sulpice de Pommiers	Nicole BONNAMY	Sandrine LASSUDERIE
Sainte Gemme	Marie BARDIN	Alain GONZALEZ
Sauveterre de Guyenne	Yves d'AMECOURT	Benoit PUAUD
Sauveterre de Guyenne	Laurent SAUTS	Christophe MIQUEU
Soussac	Dominique SONGEUR	Alain COURGEAU
Taillecavat	Florent CASSIN	Yolande MASSARE
St Laurent du Bois	Colin SHERIFFS	Fabienne HEBLES

NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS AU SYNDICAT MIXTE INTER TERRITORIAL DU HAUT ENTRE DEUX MERS (SIPHEM) (DEL. 2017_028)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 1 membre titulaire par commune, ainsi que 1 membre suppléant, chargés de la représenter au sein du du Syndicat Inter Territorial du Haut Entre Deux Mers (SIPHEM) ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Arbis	LEVEQUE André	BLANCO Louis-Marie
Baigneaux	BRUNET Valérie	CAZAUX Olivier
Bellebat	LISSARRE Raymonde	ENJUANES Alain
Bellefond	LE BORGES Jean Yves	AUTHENAC Christophe
Blasimon	BENEY Régis	FAVORY Jean
Cantois	NOBRE Jean-Claude	COUSTAUT Mathilde
Castelmoron d'Albret	AUCOIN Serge	GREZE André
Castelviel	Christiane FOUILHAC	CAPITAN David
Caumont	DARNAY Cécile	SASTRE Elisabeth
Cazaugitat	ROBOAM Jean Pierre	D'AGOSTINO Hélène
Cessac	ZAMINE Anne Marie	BORDE Bernadette
Cleyrac	CUROY Philippe	BOGET Bernadette
Coirac	CHAIGNE Dominique	DAKIR Zakaria
Courpiac	ANDRON-CLAVERIE Monique	BRESSON Marc
Cours de Monségur	BOURDY Nicolas	BRETON Françoise
Coutures s/ D	GORIOUX Dominique	PAILLE Magali
Daubèze	MESTRE Samuel	CARPENTHEY Landry
Dieulivol	PERINOTTO Laurent	D'INCAU Didier
Escoussans	DENISSE Eric	TAINGUY Jérôme
Faleyras	LETARD Jean Michel	BOIT Martine
Frontenac	PAULY Isabelle	PENON André
Gornac	GALLES Gilles	PANCHE Jérôme
Ladaux	DUBOUE Michel	FERMIS Chantal

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Landerrouet	GASNAULT Jean Pierre	MASSIGNANI Michaël
Le Puy	ACENA Xavier	CAO Emilie
Lugasson	DUPRAT Marie	PELOTIN Véronique
Martres	HURPEAU Nicolas	SELMANI Maxime
Mauriac	FADERNE Annie	MAMILONNE Jocelyne
Mesterrieux	DUBUC Sylvie	DIDIER Alain
Montignac	FLAUJAC David	GARINEAU Karine
Mourens	GOURD Alain	LASSALLETTE Sébastien
Neuffons	FANEUIL Dominique	TISSELIN Edwige
Rimons	MARCHAND Rose Marie	CLINCON Odile
Romagne	MARIN Béatrice	LESCURE
Sauveterre de G	SAUTS Laurent	PUAUD Benoît
Soullignac	HOFF Florence	MINJAT Nicolas
Soussac	GREFFIER Bernard	LEBRUN Gérard
St Antoine du Queyret	DIEZ Thierry	CAZEMAJOU Gaelle
St Brice	PANCHE Jacques	TINTURIER Eric
St Félix de Foncaude	CHAUMEL Yannick	BEARNAIS Marie Claude
St Ferme	LAMBES Isabelle	SAINCRIT Solange
St Génis du Bois	DUMAS Patrick	VILLENEUVE ROCHE Hélène
St Hilaire du Bois	DELSUC Laurent	CHARENTON Michel
St Laurent du Bois	CASAGRANDE Hélène	LATATE Anne
St Martin de Lerm	DE MONTEIL Jean	MARTIN Joël
St Martin du Puy	LOPEZ Martine	PEYRE Francis
St Pierre de Bat	FERRAN Béatrice	BORTOLUZZI Béatrice
St Sulpice de Guilleragues	Florence PAREJA	Pascal DEBRUYNE
St Sulpice de Pommiers	HONEGGER Henri	RENAUX Xavier
Ste Gemme	STEFANI Frank	TOURNEUX Jean François
Taillecavat	MASSARE Yolande	PAIROYS Patrick
Targon	MAULUN Frédéric	LASCROUX Anne-Christine

**NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS A
L'OFFICE DE TOURISME DE L'ENTRE DEUX MERS (OTEM) (DEL. 2017 029)**

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 1 délégué titulaire par commune membre, ainsi que 1 délégué suppléant, chargés de la représenter au sein de l'Office de Tourisme de l'Entre Deux mers (OTEM) ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Arbis	André LEVEQUE	
Baigneaux	J-Pierre LARRIBAUD	
Bellebat	Raymonde LISSARE	
Bellefond	Anne-Marie ROLLAND	
Blasimon	Daniel BARBE	
Cantois	Eric GUERIN	
Castelmoron d'Albret	André GREZE	
Castelviel	Christiane FOUILHAC	
Caumont	Nicole CASTELLARNEAU	
Cazaugitat	Marcel BONHUR	
Cessac	Bernadette BORDE	
Cleyrac	Nathalie LANIESSE	
Coirac	Dominique CHAIGNE	
Courpiac	Monique ANDRON	
Cours de Monséguir	Nicolas BOUDY	
Coutures s/ D	Rose-Marie BAZZANI	
Daubèze	Christiane DULONG	
Dieulivol	Michel DELCROS	
Escoussans	Jérôme TAINGUY	
Faleyras	Martine BOIT	
Frontenac	Jean-Michel MENIEL	
Gornac	Alain COMBES	
Ladaux	Valérie DE LAAGE DE MEUX	

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Landerrouet	Anne-Christine PELLEGRINO	
Le Puy	Emilie CAO	
Lugasson	Michel BRUN	
Martres	Jeanne RAYNE	
Mauriac	Annie FADERNE	J-Marie VIAUD
Mesterrieux	Sarah CHAMPMARTIN	
Montignac	Bernard VINCENT	
Mourens	Dominique VILLIERS	
Neuffons	Thierry DIVES	
Rimons	Christophe MOTHE	
Romagne	Béatrice MARIN	
Sauveterre de Guyenne	Sandrine COMBEFREYROUX	Laurent SAUTS

NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS A L'UNION DES SYNDICATS DE TRAITEMENTS DES ORDURES MENAGERES (DEL. 2017 030)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 1 délégué titulaire par commune, ainsi que 1 délégué suppléant, chargés de la représenter au sein l'Union des Syndicats de Traitements des Ordures ménagères (USTOM) ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Blasimon	Régis BENEY	Hervé CANTE
Castelviel	Christiane FOUILHAC	J-Luc BUFFETEAU
Castelmoron d'Albret	François MIGAUD	Caline ALAMY
Caumont	Denis MARNIESSE	Cécile DARNAY
Cazaugitat	Christophe LANGEL	Marcel BONHUR
Cleyrac	Philippe CUROY	Frédéric ROBERT
Coirac	Damien MORAT	J-Claude BERNEDE
Cours de Monséguir	J-Marc PRA	J-Marc BESSETTE

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Coutures sur Dropt	Valérie HATRON	Marie GORIOUX
Daubèze	Chantal MACIAS	Patrick VIGNAUD
Dieulivol	François YON	Bernard DALLA-LONGA
Landerrouet sur Ségur	J-Pierre GASNAULT	Jérémi LASSON
Le Puy	Xavier ACENA	Yannick BOTTECHIA
Mauriac	J-Marie VIAUD	Jocelyne MAMILONNE
Mesterrieux	Sylvie DUBUC	J-Luc DUPRAT
Neuffons	Natacha GOMEZ	Fabien VECCHIATO
Rimons	René BOUDIGUE	Christophe MOTHES
Saint Antoine du Queyret	Daniel AUBERT	Sylvie COMIN
Saint Brice	Joseph BOTTEGA	Laurence DUCOURT
Saint Félix de Foncaude	Bernard REBILLOU	Yannick CHAUMEL
Saint Ferme	Emile BOUSCARY	Isabelle LAMBES
Saint Hilaire du Bois	Michel CHARENTON	Michel DALLA-LONGA
Saint Martin de Lerm	Pascal SALAGNAC	Jean DE MONTEIL
Saint Martin du Puy	Francis PEYRE	Nathalie ROURE
Saint Sulpice de Guilleragues	Claude BLANCHEREAU	Bruno QUEYROL
St Sulpice de Pommiers	Mady LIOTEAU	J-Noël SERAL
Sainte Gemme	J-Claude DUBOS	Didier HITIER
Sauveterre de Guyenne	Laurent SAUTS	Eric SALLABEREMBORDE
Soussac	Gérard LEBRUN	Michel SOUHAIT
Taillecavat	Daniel BRIS	Guillaume BERNARD
Référent CDC	Thierry LABORDE	

NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS A LA MISSION LOCALE DES DEUX RIVES (DEL 2017 031)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 3 délégués titulaires, ainsi que 3 délégués suppléants, chargés de la représenter au sein de la Mission Locale des Deux Rives ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Daniel BARBE (Blasimon)	Yves d'AMECOURT (Sauveterre)
M-Claude RAYNAUD (Cessac)	Caline ALAMY (Castelmoron)
Daniel GAUD (Romagne)	Josie BESSE-CASTANT (Faleyras)

NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS A LA MISSION LOCALE DU SUD GIRONDE (DEL 2017 032)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 3 délégués titulaires, ainsi que 3 délégués suppléants, chargés de la représenter au sein de la Mission Locale du Sud Gironde ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Daniel BARBE (Blasimon)	Yves d'AMECOURT (Sauveterre)
Marie-Claude RAYNAUD (Cessac)	Josie BESSE-CASTANT (Faleyras)
Daniel GAUD (Romagne)	Caline ALAMY (Castelmoron)

NOMINATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS AU SYNDICAT GIRONDE NUMERIQUE (DEL 2017 033)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 1 délégué titulaire, ainsi que 1 délégué suppléant, chargés de la représenter au sein du syndicat Gironde Numérique ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Carole DELADERRIERE	Jean-Claude BERNEDE

NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS AU SEMOCTOM (DEL 2017 034)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 5 membres titulaires, ainsi que 5 membres suppléants, chargés de la représenter au sein du Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires	Suppléants
Georges BAILLY (Bellefond)	Régis PUJOL (Martres)
Daniel GAUD (Romagne)	Josette MUGRON (Frontenac)
Alain LEVEAU (Bellebat)	Florence HOFF (Soulignac)
Frédéric MAULUN (Targon)	Patrick DUMAS (St Génis du Bois)
Franck RENAULT (Mourens)	Frédéric ARROYO (Gornac)

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE DEUX MERS AU SICTOM DU SUD GIRONDE (DEL 2017 035)

Considérant que la commune de Saint Laurent du Bois avait délégué la compétence de collecte et de traitement de ses ordures ménagères au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) du Sud Gironde ;

Considérant que la commune de Saint Laurent du Bois a intégré le 1er janvier 2017 la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers issue de la fusion des Communautés de Communes du Targonnais et du Sauveterrois ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité de ce service sur le territoire communal de Saint Laurent du Bois ;

La Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers se doit d'adhérer au service de collecte et de traitement des ordures ménagères assuré par le SICTOM du Sud Gironde pour la commune de Saint Laurent du Bois ;

En vertu du régime dérogatoire numéro deux, institué par la loi 2009-1673 du 30 décembre 2009 pour les EPCI à fiscalité propre ;

Vu l'article 1639 A Bis du CGI ;

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité :

- **D'ADHERER** au SICTOM Sud-Gironde et de percevoir la REOM en lieu et place du SICTOM du Sud Gironde ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention avec le SICTOM du Sud Gironde ;

- **D'APPROUVER** les nouveaux statuts et désigne les délégués Messieurs Jean-Pierre VIALARD, titulaire, Pierre BONNET suppléant.

NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET DELEGUES SUPPLEANTS AU SCOT SUD GIRONDE (DEL. 2017_025M)

Considérant qu'il convient de désigner pour la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers 6 membres titulaires, dont 3 membres du bureau, ainsi que 6 membres suppléants chargés de la représenter au sein du SCOT SUD GIRONDE ;

Considérant la décision unanime des membres du Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de ces délégués titulaires et suppléants ;

Sont désignés à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel BRUN (Membre du Bureau)	Florence HOFF
Daniel BARBE (Membre du Bureau)	Laurence COMBALIE
Colin SHERIFS (Membre du Bureau)	Valérie HATRON
Yves d'AMECOURT	Eric DENISSE
Richard PEZAT	Christiane FOUILHAC
Josette MUGRON	Jean-Pierre GASNAULT

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président rappelle aux Maires des 52 communes la nécessité de délibérer sur la compétence urbanisme.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Prochain Conseil Communautaire lundi 20 mars 2017 (vote des comptes administratifs) à Bellebat.

Prochain bureau : mardi 7 février à 18h 30 à Sauveterre - salle St Romain. (vérifier la dispo)

Commission Voirie : lundi 6 mars à 16 h

Commission Communication : jeudi 9 février à 18h30

Rajouter calendrier des réunions : Conseil Communautaire du 11 avril à Romagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 H 45.

